

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 3 avril 2023 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Karine Cournoyer	✓	
Marylène L. Beauvais	✓	
Alexandra Lavoie	✓	
Valérie Matte	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault		✓
Mélissa Déry		✓
Josiane Santerre	✓	
Chantale Bernier	✓	
Chantal Lanoue		✓
Simon Bélanger	✓	
Audrey Monette	✓	

Public : Marilyse Roch et Anouk Gadbois

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

À 19 h 03, monsieur Maxime Phaneuf constate le quorum et ouvre la séance.

Monsieur Simon Bélanger présente la directrice par intérim madame Audrey Monette et le directeur adjoint par intérim monsieur Jean-François Veillette.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Alexandra Lavoie propose d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au varia :

- 12.1 Photo scolaire 2023-2024
- 12.2 Fête de fin d'année
- 12.3 Activité le 6 avril

CÉ2022-2023-018

Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 13 février 2023**

Madame Karine Cournoyer propose d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

CÉ2022-2023-019

Adopté à l'unanimité.

4. **Questions du public**

Aucune question.

5. **Présentation du Trottibus**

Madame Anouk Gadbois présente le projet du Trottibus. L'objectif est de faire un sondage aux parents pour solliciter l'intérêt de mettre sur pied des parcours de bus « marchant » pour se rendre à l'école le matin. Madame Josiane Santerre propose que le sondage soit envoyé.

6. **Résolution sur les critères de sélection des directions**

Il est proposé par madame Marylène Beauvais d'adopter la résolution.

CÉ2022-2023-020

Adopté à l'unanimité.

7. **Adoption de la grille matière (statu quo)**

Madame Martine Choquette demande une modification au préscolaire P6 = 32 minutes et non 50 minutes.

Il est proposé par madame Alexandra Lavoie d'adopter la grille-matière tel que modifiée.

CÉ2022-2023-021

Adopté à l'unanimité.

8. **Adoption de la grille horaire (statu quo)**

Aucun changement par rapport à la grille-horaire de l'an dernier.

Il est proposé par madame Marie-France Viens d'adopter la grille horaire tel que déposée.

CÉ2022-2023-022

Adopté à l'unanimité.

9. **Valeurs du projet éducatif**

Un exercice de mise en commun des valeurs que nous souhaitons que représentent l'école est fait. Le choix du Conseil d'établissement est : Épanouissement – engagement – collaboration - plaisir

10. Projet de reconnaissance des parents

La Fédération des comités de parents demande de créer des actions positives pour remercier les parents de s'impliquer dans la vie de leurs enfants lors de la semaine du 28 mai au 3 juin 2023.
Il est proposé de filmer quelques enfants qui font des remerciements généraux aux parents.

11. Mot du représentant au comité de parents

Il a été question de la grève des autobus.

PEVR : Consultation en cours.

12. Varia

12.1 Photo scolaire 2023-2024

La compagnie de photos Photobanque a été choisie pour septembre prochain.

12.2 Fête de fin d'année

Une rencontre des membres du comité aura lieu prochainement pour organiser les détails.

12.3 Activité de décroisonnement le 6 avril

Un message de gentillesse à transmettre à un autre. Il est souligné que la thématique des Monsieur/Madame est très appréciée des enfants.

13. Clôture de la séance

À 20 h 04, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Maxime Phaneuf.

Président

Direction